

Mettez un peu d'épargne dans votre budget

On peut épargner très jeune, avec des montants modestes, sur des placements souples en fonction des objectifs, de l'horizon de placement et du risque.

Avant de vous intéresser à une formule d'épargne, posez-vous une première question : pouvez-vous mettre une petite somme de côté chaque mois, sans être à découvert ? Si la réponse est oui, c'est le meilleur exercice financier. En investissant régulièrement (tous les mois, tous les trimestres...), il est possible de récupérer, au terme de seulement quelques années, un capital qui servira à financer tout ou partie d'un projet.

Un exemple : pour obtenir un capital de 20 000 € à 35 ans (en supposant un rendement net de 2 %), vous devez épargner chaque mois 100 € si vous commencez à 20 ans, 150 € si vous débutez à 25 ans, ou encore 320 € si vous attendez 30 ans... D'où l'intérêt de commencer le plus tôt possible !

Si vous ne pouvez pas faire cet effort régulier, pensez à mettre de côté un peu de vos revenus lorsque vous recevez une prime, un treizième mois... Pour vous constituer une épargne de précaution, bien utile en cas de coups durs. Selon les supports d'épargne, l'investissement programmé peut commencer à partir de quelques dizaines d'euros. Et généralement, vous pouvez adapter librement le montant de ces versements : les augmenter, les réduire, les suspendre temporairement... sans payer de frais.

Savoir choisir ses placements

Les produits de placement sont nombreux : livrets d'épargne, épargne logement, placements boursiers, assurance-vie, épargne salariale, épargne retraite, investissements immobiliers... Avant de s'arrêter sur un ou plusieurs placements, il est essentiel de se poser quelques questions.

L'argent placé est-il disponible ? Peut-on ou non le récupérer à tout moment sans pénalités ? (livrets réglementés par exemple)

Quelle est la sécurité du placement ? Existe-t-il un risque de perte



Une prime ou un treizième mois ? L'idéal est d'essayer d'épargner un peu.

sur le capital ?

Quel rendement peut-on attendre ? Il peut provenir, selon les cas, de deux sources : une rémunération régulière (intérêts des obligations ou dividendes des actions) et/ou des plus-values réalisées si vous revendez vos actions par exemple...

Le placement est-il simple ou complexe ? Est-il facile d'accès ? Réclame-t-il des compétences particulières pour comprendre ses mécanismes et pour le gérer au mieux ?

Réfléchir à ses objectifs

Pour faire son choix, il faut bien sûr aussi tenir compte de la situation de départ : avez-vous déjà une épargne « de précaution » (livrets d'épargne par exemple) ? Quelle durée de placement envisagez-vous (moins de trois ans, de trois à cinq ans, davantage...) ? Et donc quels sont vos objectifs, vos perspectives et vos contraintes ?

Bien sûr, l'idéal serait un produit qui garantirait un rendement élevé, sans frais ni fiscalité, et qui serait

simple et liquide (disponible rapidement). Mais un tel type de placement n'existe évidemment pas !

Aucun produit ne réunit toutes ces qualités, et c'est tout à fait logique, car le rendement est, pour une grande part, la rémunération du risque. Aucun discours commercial ne doit vous faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé.

En partenariat avec

 **lafinancepourtous.com**
LE SITE PÉDAGOGIQUE SUR L'ARGENT ET LA FINANCE

→ Retrouvez tous nos articles, actualités et décryptages !